



**FINANCEMENT D'APPUI EN EXPERTISE A L'ETAT BURUNDAIS
(FONDS D'EXPERTISE)**

BDI 0402111

RAPPORT ANNUEL

MARS 2008

Table des matières

1	Fiche projet.....	3
2	situation actuelle en Bref.....	4
3	Bilan de la planification des activités.....	5
	<i>3.1 Aperçu des activités.....</i>	<i>5</i>
	<i>3.2 Analyse de la planification des activités.....</i>	<i>6</i>
	<i>Expertises en cours.....</i>	<i>6</i>
4	Bilan des finances	7
	<i>4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier.....</i>	<i>7</i>
	<i>4.2 Analyse du planning financier.....</i>	<i>9</i>
5	Nouveau planning.....	10
	<i>5.1 Planning des activités de l'année 2008</i>	<i>10</i>
	<i>5.2. Analyse du Planning des activités année 2008.....</i>	<i>11</i>
	<i>5.3 . Planning financier de l'année 2008.....</i>	<i>12</i>
6	Conclusions	14

1 FICHE PROJET

Documents de référence du projet :

- La Convention Spécifique signée le 2 février 2005 pour une période de 3 ans a pris fin le 3 février 2008.
- Echange de lettres pour la prolongation de la Convention Spécifique d'une durée de 3 ans à été signé le 5 mars 2008. La convention Spécifique se terminera le 1/02/2011.
- La CMO a été signée le 11/02/2005 et prendra fin le 11/02/2011.

Description des résultats et des objectifs du projet :

Le Financement d'Appuis en Expertise à l'Eta Burundais a pour objectif de financer la mise à disposition d'une expertise et d'un appui logistique adéquat aux structures administratives de l'Etat Burundais.

Localisation Géographique : Bujumbura /Burundi.

Groupes Cibles : 2^{ème} Vice-Présidence, tous les Ministères et Vice-Ministères du Burundi et la Cour des Comptes.

Budget : 2.000.000 Euros

Personnes Clés : Salvator NDAYEGAMIYE (DI), NIYUNGEKO Jacqueline (Chargée de Programmes CTB)

Instance Partenaire : Vice –Ministère Chargé de la Planification

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Le Financement d'Appuis en expertise à l'Etat Burundais communément appelé Fonds d'Expertise a été créé par la Convention Spécifique du 2 février 2005 pour une période de 3ans, avec pour objectif de financer la mise à disposition d'une expertise et d'un appui logistique adéquat à quinze structures administratives de l'Etat Burundais.

Cette Convention vient d'être prolongée d'une période de 3 ans (fin 1/02/2011) par échange de lettres signé le 5 mars 2008. L'échange de lettres s'est accompagné de la modification des articles 4 et 12.1. En effet, les structures administratives prévues en article 4 ont été portées à 27 au lieu de 15 et la durée de la convention est de 72 mois au lieu de 36 mois. Les autres articles sont restés inchangés.

Au paravent, l'instance Partenaire était le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale. Il a changé de nom avec le dernier remaniement Ministériel et est devenu Vice –Ministère Chargé de la Planification. Il sied de souligner que ce changement n'a pas d'impact sur l'exécution du projet.

Vu l'augmentation du nombre d'institutions bénéficiaires (passé de 15 à 27), il y a lieu de penser que les demandes en appuis d'expertise vont aussi augmenter.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

Planification des expertises	Année 2007				Année 2008			
	Q1/07	Q2/07	Q3/07	Q4/07	Q1/08	Q2/08	Q3/08	Q4/08
Appui au Renforcement du CNCA par deux experts économistes et paiement du salaire du Secrétaire Permanent								
Expertises pour la réforme du Système d'Information Sanitaire								
Expert international en planification stratégique pour le CNCA								
Expertises en recrutement								
Expertises en cours								

3.2 Analyse de la planification des activités

Expertises en cours

- L'expertise en renforcement des capacités du CNCA avait pour objectif d'appuyer l'équipe technique du comité national de coordination des aides par le recrutement de deux économistes et par la prise en charge du salaire du Secrétaire Permanent du CNCA pour une période de 12 mois. Comme cet appui était transitoire pour permettre le démarrage du CNCA, et que par ailleurs, un des experts économiste était appelé à assurer d'autres fonctions, le Comité de concertation du 16 août 2007 a décidé de prolonger uniquement le financement d'un expert économiste pour une période de 12 mois et a demandé au gouvernement de prendre en charge le salaire du Secrétaire Permanent. Ainsi, la prolongation a pris cours à partir du 1^{er} septembre 2007 et se terminera en Août 2008.

Expertises en recrutement

- Expertise pour la réforme du Système d'Information Sanitaire a pour objectif de doter le Ministère de la santé Publique d'un système d'informations sanitaires informatisé, performant, intégré et décentralisé. Deux experts ont été recrutés respectivement le 20/08/2007 pour l'expert informaticien local et le 5/10/2007 pour l'Expert International en santé épidémiologique pour une période de 24 mois. L'expert informaticien local a démarré ses activités le 1er janvier 2008 et l'expert international en Santé épidémiologique le 21 février 2008. A côté de ces deux experts, il est prévu une expertise perlée internationale de 5 missions sur la période 2ans. La 1^{ère} mission de cette expertise est prévue au mois de juin 2008.
- Expertise internationale en planification stratégique pour le CNCA. C'est une requête de la 2^{ème} Vice Présidence de la république du Burundi du 27 juin 2007. Le lancement de l'Avis d'appel d'offres a été fait en Août 2007. Le recrutement de l'Expert international s'est terminé le 28 janvier 2008 et son agrément par le Gouvernement du Burundi a lieu le 28 février 2008. L'Expert entrera en fonction en avril 2008.

De façon générale, on remarque que le recrutement des experts internationaux prend assez de temps, ce qui fait que la date de démarrage entre le lancement de l'avis d'appel et le démarrage effectif de l'expert, est d'au moins 4 mois.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Code Budget	Description des postes budgétaires	Mode de financement	Montant Budget	Dépenses 2006 (N-1)	Dépenses 2007 (N)					Total planning 2007 (Q4_2006)	% Exécution
					Q1	Q2	Q3	Q4	Total		
A	Mise à disposition d'Expertises et d'Appui Logistiques		1 051 992,00	184 174,69	19 227,70	9 785,64	8 539,89	9 939,03	47 492,26	130 600,00	36,36%
A_01	Expertises								0,00	0,00	0,00%
A_01_01	Expertises	REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00%
A_02	Expert en statistiques appliquées à l'Education pour le M.E.N		96 612,00	103 043,06	1 621,44	0,00	0,00	0,00	1 621,44	1 600,00	101,34%
A_02_01	Assistance technique	REGIE	89 112,00	91 998,52	1 101,61				1 101,61	1 100,00	100,15%
A_02_02	Appui logistique	REGIE	7 500,00	11 044,54	519,83				519,83	500,00	103,97%
A_03	Expert en planification sectorielle pour le M.E.N		68 830,00	61 535,58	5 419,83	0,00	0,00	0,00	5 419,83	5 400,00	100,37%
A_03_01	Honoraires	REGIE	63 830,00	57 720,00	5 419,83				5 419,83	5 400,00	100,37%
A_03_02	Appui logistique	REGIE	5 000,00	3 815,58	0,00				0,00	0,00	0,00%
A_04	Expertises pour le renforcement du CNCA		116 000,00	19 596,05	12 186,43	9 489,44	8 038,13	4 871,56	34 585,56	35 100,00	98,53%
A_04_01	Economiste 1	REGIE	24 000,00	6 026,86	4 421,76	4 217,53	2 238,39	4 871,56	15 749,24	11 200,00	140,62%
A_04_02	Economiste 2	REGIE	36 000,00	6 026,86	2 237,47				2 237,47	4 400,00	50,85%
A_04_03	Appui logistique	REGIE	10 000,00	0,00	0,00		2 993,97		2 993,97	2 000,00	149,70%
A_04_04	Secrétaire Permanent	REGIE	46 000,00	7 542,33	5 527,20	5 271,91	2 805,77		13 604,88	17 500,00	77,74%
A_05	Médecin expert en épidémiologie et statistique pour EPISTAT		390 000,00	0,00	0,00	296,20	501,76	5 067,47	5 865,43	88 500,00	6,63%
A_05_01	Assistance technique	REGIE	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00%
A_05_02	Appui logistique	REGIE	10 000,00	0,00	0,00				0,00	10 000,00	0,00%
A_05_03	Médecin épidémiologiste internationale	REGIE	288 000,00	0,00	0,00	296,2	155,00	5 067,47	5 518,67	48 000,00	11,50%
A_05_04	Expertise SIS	REGIE	56 000,00	0,00	0,00				0,00	23 000,00	0,00%
A_05_05	Informaticien Loc.	REGIE	36 000,00	0,00	0,00		346,76		346,76	7 500,00	4,62%
A_06	Expert internat.- conseiller technique pour CNCA		311 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,52	165,52	0,00	0,00%
A_06_01	Assistance technique	REGIE	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,52	165,52	0,00	0,00%
A_06_02	Appui logistique	REGIE	11 850,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00%

Code Budget	Description des postes budgétaires	Mode de financement	Montant Budget	Dépenses 2006 (N-1)	Dépenses 2007 (N)					Total planning 2007 (Q4_2006)	% Exécution
					Q1	Q2	Q3	Q4	Total		
A_07	Expert en Planification de l'Education (plan sectoriel)		68 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
A_07_01	Assistance technique	REGIE	66 000,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00%
A_07_02	Location véhicule	REGIE	2 700,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00%
Z	General Means		948 008,00	1 189,00	5,77	339,66	0,00	0,00	345,43	36 500,00	0,95%
Z_01	General Means		50 000,00	1 189,00	5,77	339,66	0,00	0,00	345,43	11 500,00	3,00%
Z_01_01	Technical assistance	REGIE	0,01	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00%
Z_01_02	Technical support	REGIE	-0,01	0,00					0,00	0,00	0,00%
Z_01_03	Monitoring and evaluation	REGIE	10 000,00	0,00					0,00	5 000,00	0,00%
Z_01_04	Frais de fonctionnement pour publications et recrutement	REGIE	5 000,00	459,18		339,66			339,66	1 500,00	22,64%
Z_01_05	Frais de fonctionnement divers	REGIE	15 000,00	522,82	5,77				5,77	4 000,00	0,14%
Z_01_06	Suivi technique CTB Burundi	REGIE	10 000,00	207,00					0,00	1 000,00	0,00%
Z_01_07	Suivi technique CTB Bruxelles	REGIE	10 000,00	0,00					0,00	0,00	0,00%
Z_02	Unallocated Funds		898 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00%
Z_02_01	Balance pour nouvelles études	REGIE	898 008,00	0,00						25 000,00	0,00%
TOTAL		REGIE	2 000 000,00	185 363,69	19 233,47	10 125,30	8 539,89	9 939,03	47 837,69	167 100,00	28,63%

4.2 Analyse du planning financier

Les lignes A_04_01, A_04_03 présentent des écarts de plus de 130% entre les dépenses réelles de 2007 et les planifications faites en Q4_2006 parce que pour ces deux lignes les dépenses ont été sous estimées. En effet, la ligne A_04_01 était prévue pour payer les experts nationaux en appui au CNCA jusqu'au mois d'Août 2007. La planification en Q4_2006 de cette ligne n'avait pas pris en compte la prolongation de l'expertise de l'Economiste 1 à partir de Septembre 2007 qui a été prise le 16 Août 2007 en SMCL. La ligne A_04_03 quant à elle, a été sous estimée.

Les lignes A_05_03 et A_05_04 présentent des écarts inférieurs à 30 % parce que la ligne A_05_03 a été utilisée uniquement pour le paiement du mois de salaire de l'Expert International pour le mois de débriefing à Bruxelles alors que la ligne A_05_04 a été utilisée uniquement pour payer l'expert informatique en charge du recrutement de l'informaticien local de la cellule d'Expertise.

5 NOUVEAU PLANNING

5.1 Planning des activités de l'année 2008

Planification des expertises	Année 2008				Année 2009				Année 2010				Année 2011			
	Q1_2008	Q2_2008	Q3_2008	Q4_2008	Q1_2009	Q2_2009	Q3_2009	Q4_2009	Q1_2010	Q2_2010	Q3_2010	Q4_2010	Q1_2011	Q2_2011	Q3_2011	Q4_2011
Expertise en cours																
Expertise national pour l'appui au Renforcement du CNCA (économiste 1)																
Expertise pour la réforme du Système d'Information Sanitaire																
Expertise Internationale pur le plan sectoriel de l'Education																
Expert international en planification stratégique pour le CNCA																
Expertise à venir																
Missions du siège																

5.2. Analyse du Planning des activités année 2008

Il faut souligner que c'est difficile de prévoir à l'avance les activités à effectuer dans le cadre du Fonds d'Expertise car les demandes en appuis à travers ce fonds arrivent par moment et par conséquent sont difficiles à planifier. Pour le moment, trois expertises sont en cours et deux autres vont bientôt démarrer.

Les expertises en cours :

- Expertise pour la réforme du Système d'Information Sanitaire dont l'expert informaticien local a commencé ses activités le 21 janvier 2007 tandis que l'Expert international en santé épidémiologique a commencé le 21 février 2008. L'expertise internationale perle est programmée pour juin 2008.
- Expertise internationale pour l'élaboration de la troisième version du plan sectoriel de l'éducation, son plan d'a débuté le 4 février 2008 et terminera le 19 mars 2008.
- L'expertise nationale pour l'appui au CNCA (Economiste 2) se terminera en Août 2008.

Les expertises en préparation

- Expertise internationale en planification stratégique pour le CNCA qui est une requête de la 2^{ème} Vice Présidence de la république du Burundi du 27 juin 2007. Le lancement de l'Avis d'appel d'offres a été fait en Août 2007. Le recrutement de l'Expert international s'est terminé le 28 janvier 2008 et son agrément par le Gouvernement du Burundi a lieu le 28 février 2008. L'Expert entrera en fonction en avril 2008.
- Expertise internationale pour la finalisation du Plan sectoriel de l'Education. Le principe de financement d'un expert pour élaborer la version définitive du plan sectoriel de l'éducation a été accepté en SMCL du 4 février 2008 à condition que le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique en fasse la demande. Comme l'endossement du plan sectoriel est prévu au mois de juin 2008, la mission pourra démarrer fin avril 2008 pour se terminer fin juin 2008 (deux mois).
- Expertises à venir

Expertise à venir

- Pour les expertises à venir, l'hypothèse est d'organiser 2 expertises de longue durée dont l'une commence en Septembre 2008. Cette hypothèse est fondée sur base de l'évolution de la demande des appuis dans le cadre du Fonds d'Expertise. En effet, l'analyse des demandes en Expertise de ces deux dernières années montre que les expertises demandées sont généralement de longues durées (6 mois-24 mois).
- Enfin, deux missions de suivi de l'exécution du fonds par le siège sont prévues dont une en Q2_2008 et une autre en Q4_2008.

5.3 . Planning financier de l'année 2008

Activités	Mode	Q1_2008	Q2_2008	Q3_2008	Q4_2008	Total 2008
A Mise à disposition d'expertise et d'appui logistiques adéquats aux structures administratives de l'Etat Burundais		51,6	139,5	87,3	77,9	356,2
01 Expertise 1	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
01 Expertise	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
02 Expert en statistiques appliquées à l'Education pour le M.E.N	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
01 Assistance technique	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
02 Appui logistique	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
03 Expert en planification sectorielle pour le M.E.N		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
01 Honoraires	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
02 Appui logistique	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
04 Expertises pour le renforcement du CNCA		3,6	3,6	2,4	0,0	9,6
01 Economiste 1	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
02 Economiste 2	REGIE	3,6	3,6	2,4	0,0	9,6
04 Appui logistique	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Secrétaire Permanent	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Médecin expert en épidémiologie et statistique pour EPISTAT (Min. Santé)		20,6	51,4	47,4	40,4	159,8
01 Assistance technique	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
02 Appui logistique	REGIE	4,5	1,7	1,7	1,7	9,6
03 Médecin épidémiologiste internat.	REGIE	14,0	36,0	36,0	36,0	122,0
04 Expertise SIS	REGIE	0,0	11,0	7,0	0,0	18,0
05 Informaticien Loc.	REGIE	2,1	2,7	2,7	2,7	10,2
06 Expert internat - conseiller technique pour CNCA		4,2	39,0	37,5	37,5	118,2
01 Assistance technique	REGIE	4,0	36,0	36,0	36,0	112,0
02 Appui logistique	REGIE	0,2	3,0	1,5	1,5	6,2
07 Expert en Planification de l'Education (plan sectoriel)		23,2	45,5	0,0	0,0	68,7
01 Assistance technique	REGIE	22,4	43,6	0,0	0,0	66,0
02 Location véhicule	REGIE	0,8	1,9	0,0	0,0	2,7
Z General Means		2,9	2,4	13,1	46,6	65,0
1 General Means		2,9	2,4	1,1	10,6	17,0

Activités	Mode	Q1_2008	Q2_2008	Q3_2008	Q4_2008	Total 2008
1 Technical assistance	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2 Technical support	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3 Monitoring and evaluation	REGIE	0,0	0,0	0,0	8,0	8,0
04 Frais de fonctionnement pour publications et recrutement	REGIE	0,0	0,0	0,2	0,2	0,4
05 Frais de fonctionnement divers	REGIE	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0
06 Suivi technique CTB Burundi	REGIE	0,9	0,9	0,9	0,9	3,6
07 Suivi technique CTB Bruxelles	REGIE	0,0	1,5	0,0	1,5	3,0
02 Unallocated Funds		0,0	0,0	12,0	36,0	48,0
01 Balance pour nouvelles études	REGIE	0,0	0,0	12,0	36,0	48,0

Ce planning financier tient compte des activités qui sont déjà connues d'une part, et d'autre sur l'hypothèse d'une demande d'une expertise longue durée dont le démarrage est prévu en Septembre 2008.

6 CONCLUSIONS

Le Fonds d'expertises est un outil très utile en matière de renforcement des capacités institutionnelles des administrations et institutions publiques partenaires. Les experts du fonds d'expertises sont libérés de la gestion administrative et financière, du suivi quotidien d'un projet. Ils peuvent focaliser toute leur énergie, leur expérience et leur compétence sur l'appui institutionnel, sur le transfert de connaissance et sur le renforcement des capacités des institutions dans lesquelles ils interviennent. Cette fonction de renforcement de capacité est la valeur ajoutée fondamentale de ce fonds d'expertise.

Cependant, la mise à disposition des expertises « habillées » au niveau des structures bénéficiaires prêterent parfois à confusion en ce qui concerne la prise en charge de leurs moyens logistiques. En effet, la convention spécifique en son article 5.3, exclut l'achat des véhicules, leur maintenance et fonctionnement. Ceci handicape sérieusement le travail des experts, ce qui fait que des fois, la représentation est obligée de faire une location d'un véhicule pour permettre à l'expert d'être opérationnel. Cette option est consommatrice en moyens financiers et n'est pas efficace. Il est donc souhaitable de revoir l'article 5.3 afin de permettre l'achat des véhicules pour rendre opérationnel les experts.

En outre, pour permettre que l'expert ai une autonomie d'intervention au sein de la structure bénéficiaire, il est indispensable de créer une synergie entre le Fonds d'Expertise et d'autres Fonds comme APIP, FBBR et FET.

Enfin, pour augmenter le taux de décaissement de ce fonds qui est de 12% depuis son démarrage, c'est mieux d'organiser un atelier d'information à l'intention de toutes les structures bénéficiaires pour leur informer de son existence et de ses modalités de déboursement.